

Rédigé par : Bruneilde VIOUJARD

Date : 04 mai 2018

Version : v1

PROJET / THEME

Objet de la réunion : Comité de pilotage de restitution du diagnostic
Date : 26 avril 2018
Lieu : Nègrepelisse (siège CCQVA)

Participants présents : cf. feuille de présence
Liste de diffusion :
Excusés : cf feuille excusés
Participants : cf. liste de présence

Objectifs de la réunion :
Présentation du diagnostic, échanges sur les éventuels compléments et modifications à apporter, validation de la phase de diagnostic.

Ordre du jour :

- Introduction
- Restitution du diagnostic Air Energie Climat
- Evaluation environnementale stratégique (point méthodo)
- Suite du projet et temps d'échanges

Documents distribués en séance : aucun
Documents joints au compte-rendu : support de présentation

Synthèse des échanges

- Introduction par M. Maffre, Président du PETR.

La séance est introduite par M. Maffre. Il rappelle le délai du 31 décembre 2018 pour déposer le PCAET finalisé.

- Un tour de table est réalisé (cf. Feuille de présence)
- Démarrage de la présentation (cf. diaporama ci-joint)

Mme Yassin, ingénieur projet à Explicit (Bureau d'étude), démarre la présentation des résultats de diagnostic.

Slide 15 : M. Maffre précise que l'enquête date déjà de 2011 et que depuis, des actions ont été engagées (ex. covoiturage). Les résultats ont donc peut-être évolué depuis.

Mme Sabine Martin ajoute également qu'il y a eu depuis des améliorations au niveau des trains (régularité, cadencement, fréquence, etc.)

Slide 17 : Mme Baylespenche Directrice du SDE, indique qu'il faudrait rajouter le déploiement des bornes de recharge électriques (90 dans le département). Le territoire sera donc bien maillé. Une carte des emplacements de ces bornes existe. Cette carte doit être transmise au territoire pour intégration au rapport.

M. Darbois, directeur du PETR, indique que pour la mobilité, il est nécessaire de renforcer la sécurisation des parcours pour les modes doux ainsi qu'améliorer la continuité des pistes cyclables.

Il est également indiqué qu'un travail avait été réalisé pour la promotion du vélo au collège.

Monsieur Regambert indique que la hausse du prix du carburant est aussi une opportunité pour réduire les consommations du secteur résidentiel. (à modifier dans l'AFOM)

M. Darbois rappelle qu'un projet du département était de créer une piste cyclable entre Mautauban et le Pays. Ce projet n'est plus d'actualité mais pourrait être réactualisé dans le cadre du PCAET.

Il existe cependant une vélo-route (avec signalétique) mais la vitesse des voitures est importante et n'incite pas à utiliser cette voie. Il faudrait plus de visibilité des cyclables pour assurer la sécurité.

Slide 20 : Mme Martin réaffirme l'intérêt de mettre en place des actions de sensibilisation aux écogestes pour diminuer la consommation d'électricité spécifique et la promotion du chauffe-eau solaire pour réduire les dépenses d'ECS.

Slide 28 : M. Tschocke souhaiterait que soit vérifié le chiffre sur les émissions de CO₂ du secteur de l'agriculture. (Il a en tête le chiffre de 450 000 tonnes de CO₂ en 1990). Mme Vioujard indique que sera vérifié ce chiffre mais qu'un comparatif du chiffre annoncé a déjà été fait avec celui donné par l'ATMO et l'ordre de grandeur donné par l'OREO. De plus, la proportion par rapport à d'autres territoires similaires semble correcte.

Il est demandé que les dates des chiffres soient précisées (2011/2014).

Slide 31 : Mme Brandy mentionne que la CC Quercy Caussadais traite les déchets des entreprises (15% en part).

De plus, le verre représente environ 500 tonnes (à rajouter).

Slide 33 : M. Tschocke indique qu'il y a 4 ans la facture énergétique était de 137 M€. Qu'est ce qui pourrait expliquer cette différence ? Mme Vioujard indique qu'il faudrait avoir la méthode de calcul de l'époque pour voir d'où provient la différence (dans la conso ou dans le prix des énergies).

Slide 34 : Q : Les bâtiments les plus anciens sont-ils ceux qui consomment le plus ? Ou bien est-ce les maisons construites dans les années 70 ?

M Yassin répond qu'une analyse pourra être rajoutée dans le rapport pour répondre à cette question et identifier les consommations des résidences selon leur date de construction.

Slide 38 : Un membre du COPIL précise qu'il n'y a pas qu'un seul barrage hydraulique à Bruniquel (à modifier dans la présentation). Dans le rapport seront précisés les barrages hydrauliques existant sur le territoire.

Slide 40 : Mme Daniel demande si les vieilles forêts ont été prises en compte dans le potentiel. La réponse est oui. Il faudrait préciser dans le rapport cette information. Une carte de ces espaces est-elle disponible ?

Slide 42 : attente retour DDT sur les données existantes.

Slide 43 : Mme Sousbanc de la DDT 82, ajoute qu'il peut avoir une problématique de concurrence entre cultures alimentaires et destinées à la filière méthanisation, ainsi que la problématique des transports engendrés (camion).

Slide 44 : De même, elle précise que le potentiel géothermique brut du territoire est très important. Mme Vioujard précise que le potentiel affiché est celui identifié par rapport aux besoins.

Un des membres du COPIL ajoute qu'il serait intéressant de localiser les potentiels ENR dans le SCOT notamment les potentiels de chaleur non transportable.

M. Tschocke indique qu'il fera passer une note sur la thématique pour alimenter le rapport.

Slide 48 : Enedis indique les liens avec l'autoconsommation, le compteur Linky. Plus il y aura d'intelligence et de pilotage plus on pourra intégrer les productions d'ENR. Aujourd'hui, il n'y a pas de transition énergétique sans maillage des réseaux.

Mme Baylespenche du SDE informe que le SDE a monté un marché avec un bureau d'étude pour répondre aux collectivités sur les contraintes de soutirage et d'intégration.

- Une convention avec l'EPCI doit être mise en place pour avoir l'information gratuite (seule la présentation par le BE sera payante si souhaitée). La demande de la commande, et des données souhaitées doivent bien être identifiées pour obtenir ces informations auprès du SDE.

Enedis va mettre en place un logiciel « ORME » qui servira de simulateur d'intégration d'une production au réseau.

Slide 54 : Problème de chiffre, à vérifier.

Slide 61 : M. Tschocke indique que les émissions de l'ozone peuvent aussi provenir de Toulouse (et Montauban) et que donc le territoire ne peut rien y faire.

La baisse de la vitesse de 90 à 80 km/h aura sûrement un effet bénéfique sur les émissions.

Mme Martin indique que la pollution peut s'améliorer par les arbres (ils contribuent également à la séquestration carbone).

Slide 75 : Mme Martin indique qu'il faudrait adapter l'agriculture pour réduire les besoins d'irrigation.

Slide 76 : Prendre le piézomètre de Bioule.

Pourquoi y a-t-il une baisse du niveau de la nappe ?

Plusieurs éléments de réponses apportés par les membres du COPIL :

- Perméabilité du sol
- Moins de pluie en hiver
- Type de culture (qui ne favorise plus l'infiltration de l'eau dans le sol). Le développement des haies et de l'agroforesterie permettrait d'améliorer l'infiltration dans le sol.

Slide 77 : Un travail de propositions d'actions a été réalisé : l'outil « TATAbox » (territoire en transition agroécologique) sur la thématique d'adaptation aux changements climatiques (très intéressant). Ces informations sont à transmettre pour le rapport ou la suite de la démarche.

M. Tschocke indique que des études montrent que Millau pourrait voir sa température augmenter de 4°C à cause de la perte de végétation (due à l'augmentation de la T°) (et cette perte entraîne une réduction de l'évapotranspiration = réduction rafraîchissement).

Il est également précisé que l'agriculture est un secteur émetteur de CO2 mais est aussi un lieu de stockage carbone. Il souhaiterait que cela soit mieux mis en valeur.

- **Evaluation environnementale stratégique**

Mme Vioujard indique qu'un diaporama a été livré au territoire quelques jours auparavant. Une synthèse des enjeux environnementaux sera réalisée à la prochaine étape. Mme Sousbanc de la DDT indique qu'une note de méthodologie a été fournie au territoire.

- **Autre point**

Mr Maffre indique qu'il est frustré de la fiabilité approximative des données de façon générale (pas que le PCAET) (ancienneté ou données ne provenant pas du territoire). Il indique qu'il a un besoin de pouvoir

évaluer les politiques mises en œuvre. Il rappelle le projet d'observatoire qu'il souhaiterait porter et qui permettrait de mieux gérer les données du territoire.

Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du COPIL est prévue en juin (date fixée prochainement) pour la tenue d'un séminaire stratégique (travail sur la stratégie territoriale du PMQ).